

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pôle Gériatologique

Maison de l' Automne

ACI Chantier d'insertion : Portage de repas

Année 2022

Etablissement du



diaconat protestant
DRÔME | ARDÈCHE

44 rue Amblard – 26000 Valence

Tel. 04 75 78 29 20

Maison-automne@diaconat26-07.org

Ce rapport d'activité est l'occasion de présenter de façon synthétique l'actualité qui a marqué la vie de notre maison en 2022 et de mettre en lumière un aperçu des initiatives prises au sein de notre établissement et de l'engagement de nos collaborateurs.

Cette année encore, l'actualité de notre secteur s'est inscrite dans le contexte de la crise sanitaire et de toutes ses conséquences, aussi bien économiques, sociales que psychologiques. S'il est encore trop tôt pour tirer toutes les leçons de cette crise, celle-ci questionne nos modes de vie, nos rapports humains, nos façons de nous déplacer ou de travailler, en somme, notre société dans son intégralité.

Parallèlement à cette crise, ce début d'année 2022 est marqué par les récents scandales faisant suite à la publication du livre « Les Fossoyeurs » qui dénonce les méthodes utilisées par des gestionnaires peu scrupuleux. Si la mise en lumière de ces dérives était nécessaire, cette affaire jette l'opprobre sur l'ensemble de notre secteur et relance les campagnes délétères de l'EHPAD « bashing ».

La tempête générée par la publication de ce livre n'est pas terminée, mais ne doutez pas ! Ne doutez pas du travail qu'accomplissent quotidiennement nos professionnels engagés, nos cadres de direction et l'ensemble des professionnels qui, à tout niveau – soins, hébergement, restauration, hôtellerie, maintenance, ressources humaines, finances, etc. – œuvrent avec un dévouement sans faille au service de nos aînés.

A cela s'ajoutent en outre la crise sanitaire, la crise écologique, et plus récemment la guerre en Ukraine qui réveille parfois des souvenirs douloureux pour certains d'entre eux. Nous sommes à leurs côtés pour les écouter, les soutenir, les accompagner.

Ces crises nous poussent à nous améliorer pour toujours offrir le meilleur accompagnement possible à nos aînés, en développant de nouvelles solutions en phase avec leurs aspirations.

2022 est une année présidentielle et le secteur du grand âge ne doit pas être délaissé. Les dix prochaines années sonnent en effet comme la décennie de tous les défis.

À la fois le besoin d'accompagnement n'aura jamais été aussi important et son financement aussi compromis. Du fait de l'expertise que nous avons acquise au gré de ces années, nous avons le devoir de prendre toute notre part dans ces débats pour à la fois améliorer l'accompagnement de nos aînés, mais aussi les conditions de travail et de rémunération de nos salariés qui font un travail remarquable tout au long de l'année.

Aussi, nous profitons de ce rapport pour adresser à nos collaborateurs nos chaleureux remerciements pour leur engagement. Nous tenons également à témoigner de notre reconnaissance aux familles, aux partenaires et aux services de l'État pour leur soutien.

PRÉSENTATION

L'association



Association loi 1901, à but non lucratif, le Diaconat Protestant Drôme-Ardèche a été créé il y a plus de cent ans. L'association conduit ses missions dans le respect de la laïcité.

Sa légitimité est renforcée par la Reconnaissance d'Utilité Publique qui date de 1922. Le conseil d'administration, garant de notre spécificité, veille au bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif dans un souci constant de dialogue.

Le Portage de repas - ACI chantier d'insertion

Dans un souci de maintien à domicile des personnes âgées, les tâches quotidiennes sont un enjeu majeur. Le vieillissement de la population et la hausse du nombre de seniors en perte d'autonomie constituent également de puissants moteurs de la demande de livraison de repas à domicile.

Le Diaconat Protestant Drôme-Ardèche répond à cette problématique en proposant, par le biais d'un l'Atelier Chantier d'Insertion, la cuisine et la livraison de repas à domicile à destination de personnes habitant sur les secteurs de Crest, Livron et Valence.

Ce service rendu en faveur des personnes âgées à leur domicile limite la dépendance permettant ainsi de repousser, pour certains, l'entrée en établissement médicalisé.

Préparés par des cuisiniers qualifiés, ces repas, équilibrés à base de produits frais, sont adaptés aux régimes alimentaires spécifiques selon les besoins des clients.

Les temps de livraison s'inscrivent comme des rendez-vous, synonymes de visites bienveillantes et de moments privilégiés pour les personnes âgées isolées.

En parallèle, l'ACI Cuisine et Portage de repas répond à une préoccupation territoriale à travers une vocation d'insertion : tendre vers la progression socioprofessionnelle des personnes éloignées conjoncturellement ou structurellement de l'activité économique grâce à la mise en situation professionnelle réelle de fabrication et livraison de repas.

Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE), avec le soutien de la DIRECCTE, du Conseil Départemental de la Drôme et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les salariés en insertion

L'ACI mobilise 10.50 ETP en CDDI conventionnés par la DDETS dont 5.00 ETP Bénéficiaire du RSA

L'acquisition des compétences sur les métiers d'employés polyvalents de restauration et de livreurs-préparateurs de commandes favorise les conditions d'intégration future en entreprise « classique ». L'atelier apporte les apprentissages et compétences professionnelles de base. Ainsi les salariés sont formés au travail en équipe, à l'autonomie, à la polyvalence des tâches et au sens de la relation.

Les salariés sur des postes de livreurs et d'agents polyvalents de restauration sont embauchés en **Contrats à Durée Déterminée d'Insertion** pour 26h hebdomadaire en moyenne de travail effectif. Ils bénéficient d'une période d'essai d'un mois suivie de contrats de 6 mois renouvelable jusqu'à une durée maximale de 24 mois.

Les candidatures des salariés transitent obligatoirement par la plateforme inclusion grâce aux prescriptions réalisées par les partenaires habilités.

Pour être éligible à l'ACI "Cuisine et Portage", les salariés doivent répondre à certains critères :

Un critère de niveau 1

- Les bénéficiaires du RSA
- Les bénéficiaires de l'ASS
- Les bénéficiaires de l'AAH
- Les demandeurs d'emploi de longue durée inscrit au pôle emploi depuis plus de 24 mois

Trois critères de niveau 2

- Niveau d'études égal ou inférieur au CAP /BEP
- Personne de plus de 50 ans
- Personne de moins de 26 ans
- Les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits au pôle emploi entre 12 et 24 mois
- Les travailleurs handicapés
- Les personnes résidentes en QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville)
- Les personnes résidentes en ZRR (zone de revitalisation rurale)
- Les parents isolés
- Les personnes primo arrivantes
- Les personnes sortant de dispositif de l'ASE (Aide sociale à l'enfance)
- Les personnes sans hébergement, hébergées ou ayant un parcours de rue.

L'équipe d'employés polyvalents de restauration participe à la préparation des repas, sous le contrôle d'un cuisinier encadrant technique. Ils sont au total 10 salariés répartis en deux équipes de 5 dès lors que les effectifs sont au complet. Ils exercent sur des cycles de 4 jours consécutifs de travail dont deux jours par semaine en présence des deux équipes pour un fonctionnement optimal de la cuisine. Les tâches réalisées par les cuisiniers en insertion sont diversifiées : désinfection et épluchage des légumes, dressage des entrées et dessert, plonge, nettoyage des locaux, conditionnement des charriots, mise sous barquette et étiquetage des repas à livrer.

L'équipe de chauffeurs-livreurs/préparateurs de commandes effectue la mise en sacs des repas préparés au préalable par la cuisine puis assure la livraison de ces derniers. Le portage nécessite de sécuriser : les normes d'hygiène pendant tout le transport, la traçabilité des repas du « quai de livraison au réfrigérateur », la confidentialité et la sécurité des accès au domicile des personnes. Les chauffeurs-livreurs sont, eux aussi, sous contrôle d'un encadrant technique qui assure le lien entre les besoins des clients et les salariés en insertion.

L'activité du portage de repas à domicile s'inscrit indéniablement comme maillon d'une veille sociale active et quotidienne en faveur des personnes les plus fragiles. Ainsi leur maintien dans leur logement est sécurisé en s'inscrivant dans une certaine lutte contre l'isolement social et l'identification pour la transmission d'alerte dès que nécessaire.

Les salariés permanents

L'ACI mobilise 4 salariés :

- 2 encadrants technique
- 1 CISP
- 1 chef de service

Les salariés permanent ont pour mission commune et principale de faciliter la construction du parcours d'insertion individuel et adapté aux besoins de chaque salarié en insertion du service. L'objectif visé est de permettre à chacun l'accès au marché de l'emploi. Un encadrement renforcé alliant l'acquisition de compétences techniques liées au poste et l'accompagnement socio-professionnel est réalisé par une équipe de salariés permanents composée de trois corps de métier différents.

- **Des encadrants techniques** « Cuisine et portage » transmettent au quotidien des pratiques professionnelles et des règles d'hygiène et de sécurité à destination des salariés en insertion. Ils les accompagnent dans les apprentissages et évalue les compétences professionnelles acquises. Ils participent au suivi de la personne dans son parcours d'insertion en relation avec le CISP spécialisé dans l'accompagnement socioprofessionnel. Un encadrant technique est chargé également, de la commercialisation et de la vente des produits, il travaille en lien direct avec le service production de la préparation des repas. Ce dernier encadre plus particulièrement l'équipe des livreurs.
- Un Conseiller d'Insertion Sociale et Professionnelle assure l'accompagnement et la formation des salariés en insertion. Il est en lien permanent avec les partenaires extérieurs, potentiels prescripteurs sur l'ACI mais aussi acteurs privilégiés dans les situations socioprofessionnelles des salariés. Au-delà de la réinsertion professionnelle, le chantier accompagne les salariés dans des actions telles que l'aide à la mobilité, la santé, le logement, l'addiction, la formation, les démarches administratives, la justice.
- Un chef de service soucieux de l'organisation fonctionnelle du chantier par la coordination de l'équipe des salariés permanents. Ce dernier est en capacité de remplacer ses collaborateurs durant leurs absences, permettant ainsi une continuité de service (accompagnement, production, organisation, gestion). Il est garant de la transmission en vue de l'acquisition des savoir-être et savoir-faire professionnels tout au long de la durée des contrats de chaque salarié en CDDI. Il assure le lien avec les partenaires financiers, institutionnels et opérationnels en veillant à la pérennité et au développement de l'activité du service.

En place depuis 20 ans, l'ACI a beaucoup évolué ses dernières années. Chaque mois, de nouveaux clients font appel au service pour la mise en place du portage de repas à leur domicile. Nous repérons qu'un certain principe de « bouches à oreilles » s'opère, la clientèle du Val de Drôme et Valentinoise évolue et véhicule l'image d'un rapport qualité prix de notre prestation.

Focus sur des faits marquants de 2022

- Les véhicules de livraison ont été floqués par des adhésifs et messages publicitaires à l'effigie de l'ACI. Ces différentes informations donnent une réelle visibilité de la prestation livraison de repas lors des déplacements durant les tournées.
- Préparations et livraisons de **18530** repas en 2022. Ce chiffre montre une légère baisse comparée à 2021 soit un écart d'environ 1000 repas en moins (19570 repas). Pour rappel, l'année 2021 était encore fortement marquée par la crise sanitaire ayant mis en évidence le caractère essentiel des services d'aide et d'accompagnement au domicile tels que le portage de repas pour les personnes âgées.
- 21 salariés accompagnés dans le cadre de l'ACI

- 7 ayant été recrutés au cours de l'année.
- 5 salariés ayant achevé leur parcours d'insertion sur une sortie dite positive avec soit un CDI, un CDD de plus de 6 mois ou une formation longue
- 3 salariés ont pu découvrir les métiers d'aide-soignant et d'agent de service hospitalier à travers un stage à la Maison de l'Automne dans le cadre d'un PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel)

Projections pour 2023

- L'année 2023 marquera un tournant à visée écologique pour notre service : tendre à retirer progressivement les emballages alimentaires actuellement en plastiques par des contenants réutilisables. L'idée étant que chacun puisse faire évoluer, à son échelle à préserver la planète. Dans un premier temps, nous envisageons de substituer les sacs en plastique servant à transporter les repas par des sacs en tissu marqués au nom du chantier d'insertion.
- L'expérimentation de permettre à certains salariés en insertion de se former autant sur un poste d'employé polyvalent de restauration que sur celui de livreur et préparateur de commande. En effet, dès le recrutement, il sera précisé cette possibilité aux candidats. Ainsi, nous leur permettons une diversification de leurs apprentissages et faciliter ainsi l'accès aux postes proposés à l'extérieur. Exemple = connaissance du circuit du portage complet, de la mise en barquette et la préparation des commandes avant la livraison effective.
- Maintien et approfondissement des sessions de formations adaptées aux salariés du chantier et à leur lieu de travail

- HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point

Méthode de gestion de la sécurité sanitaire des aliments

Les thèmes abordés : Découverte des microbes, le paquet hygiène, l'application du PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire) au quotidien, les autocontrôles HACCP en cuisine, les bonnes pratiques de fabrication, les risques spécifiques, la traçabilité totale, l'hygiène du personnel, le plan de nettoyage/désinfection.

- PSC1 : Prévention et Secours civiques niveau 1

Former les salariés de l'insertion et particulièrement ceux occupant des postes de livreurs afin qu'ils puissent être en capacité de prévenir tous accidents rencontrés au domicile des personnes âgées isolées durant leur passage quotidien.

Une attestation nominative est délivrée et il est fait mention de ces formations sur le CV de chaque participant

- Développer davantage le nombre de clients à livrer au quotidien.
- Élargir les prescripteurs en rencontrant de nouveaux partenaires susceptibles d'orienter des candidats potentiels futurs salariés en insertion.

La Maison de l'Automne

Depuis 2004, la **Maison de l'Automne** est un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 78 places dont deux sont des places en accueil temporaire. Elle offre aux personnes accueillies tous les services d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'animation.

Dans une unité spécifique pour personnes désorientées de 11 places, une équipe attentive accompagne au quotidien les résidents.

La Maison de l'Automne offre également un accueil de jour pour six personnes désorientées, offrant une prise en charge thérapeutique permettant le maintien des fonctions cognitives restantes et du lien social, ainsi qu'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés depuis 2011.

65 Places en Unité Fonctionnel

11 Places en Unité protégé

2 Places en hébergement Temporaire

6 Places en Accueil de jour

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

L'année 2022, comme celles qui l'ont précédées, a été marquée par l'épidémie de la Covid-19 et par ses répercussions sur la qualité de vie des résidents et leur vie sociale, mais également sur les conditions d'exercice professionnel des agents et la qualité de vie au travail.

L'établissement a été confronté à plusieurs foyers de contagion qui ont conduit à la mise en place de mesures temporaires, proportionnées et localisées de gestion de l'épidémie.

L'organisation et le fonctionnement de l'établissement et les accompagnements proposés ont dû tout au long de l'année 2022 être adaptés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire sans pour autant tomber dans les excès rendus possibles en 2020 au début de l'épidémie et en 2021.

La capacité d'adaptation des membres du personnel doit ici être soulignée.

La vaccination contre la Covid-19, proposée à tous les résidents et rendue obligatoire par la loi pour les membres du personnel et dont les diverses campagnes (1ère dose, 2ème dose, rappel vaccinal) ont jalonné l'année 2022, a fortement contribué au retour à une vie plus normale.

Dans ce contexte, la capacité de notre établissement à poursuivre ses missions a été mise à rude épreuve et chacun d'entre nous a su s'adapter.

A cela s'ajoutent en outre la crise sanitaire, la crise écologique, et plus récemment la guerre en Ukraine qui réveille parfois des souvenirs douloureux pour certains d'entre eux.

Nous sommes à leurs côtés pour les écouter, les soutenir, les accompagner.

Ces crises nous poussent à nous améliorer pour toujours offrir le meilleur accompagnement possible à nos aînés, en développant de nouvelles solutions en phase avec leurs aspirations.

Le maintien du lien avec l'extérieur

Garder le lien avec la famille au sein de la Maison de l'Automne :

Le premier de ces liens concerne la famille, qui a toute sa place au sein de l'établissement. Il est important que le résident garde son rôle dans la vie familiale après son entrée en EHPAD. La personne reçoit ses proches dans sa chambre personnalisée, pour qu'elle se sente chez elle. Elle prend son repas au restaurant, et profite des salons, avec sa famille.

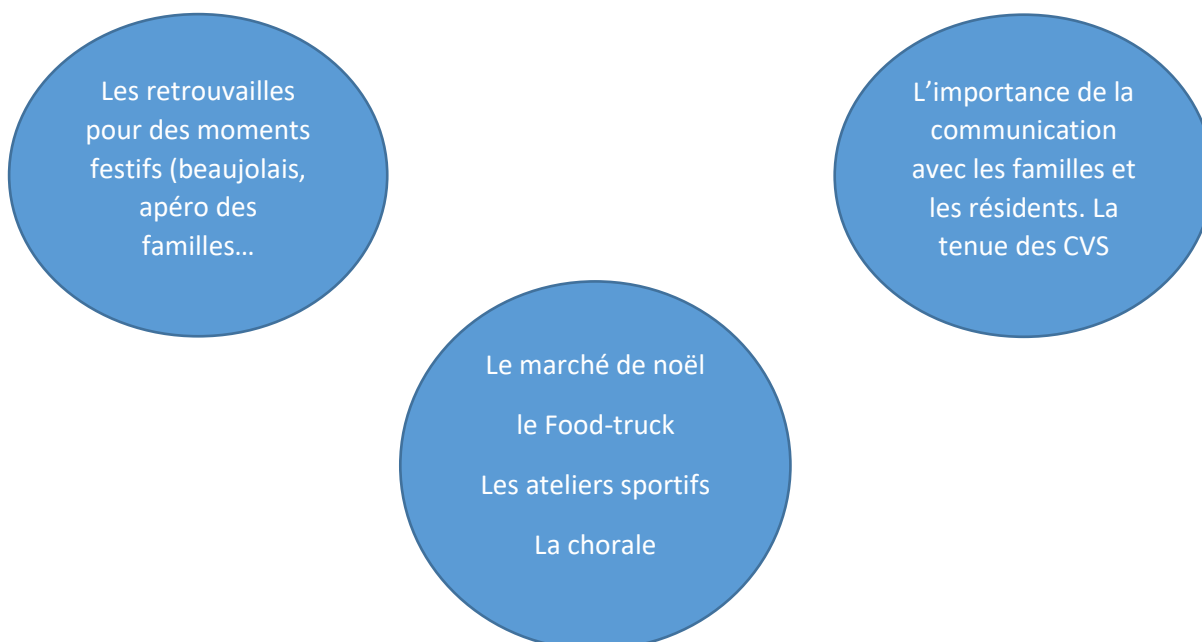
La direction comme l'équipe pluridisciplinaire contribuent à maintenir ce lien tout au long du séjour. Un réseau social interne à l'établissement facilite les relations et propose à la famille de suivre les activités de son parent.

Un programme d'activités et d'animation ouvert sur le monde extérieur

Au sein de l'établissement, la participation aux activités proposées et aux différents ateliers favorise le lien avec les autres résidents, avec lesquels on peut se découvrir des goûts, des affinités en commun.

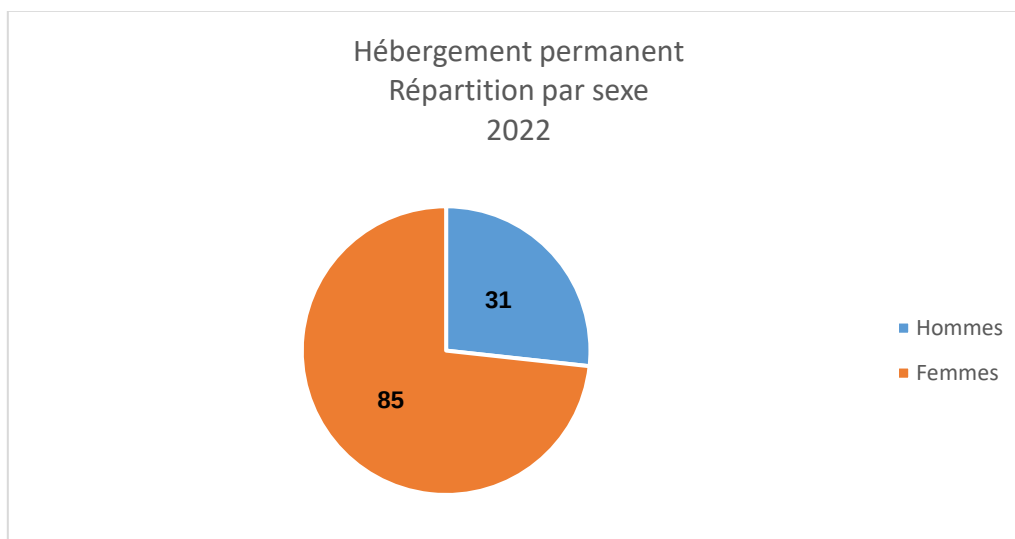
Le programme d'animation mis en place par l'animatrice est essentiel pour que chaque résident se sente utile, travaille sur leur capacité cognitive, tisse des liens, continue à participer avec plaisir à sa mesure à la vie de la maison.

Dans ce domaine, les possibilités sont très diverses. Des ateliers thérapeutiques et ludiques sont mis en place au sein de l'établissement : dessin, atelier floral, cuisine, peinture, jardinage, quizz culture..., d'autre part des partenariats avec des écoles, des artistes, des intervenants sportifs... permettent d'ouvrir à la culture, au sport et de tisser des liens intergénérationnels. Toutes ces manifestations contribuent à faire de l'EHPAD un lieu de vie animé et ouvert.



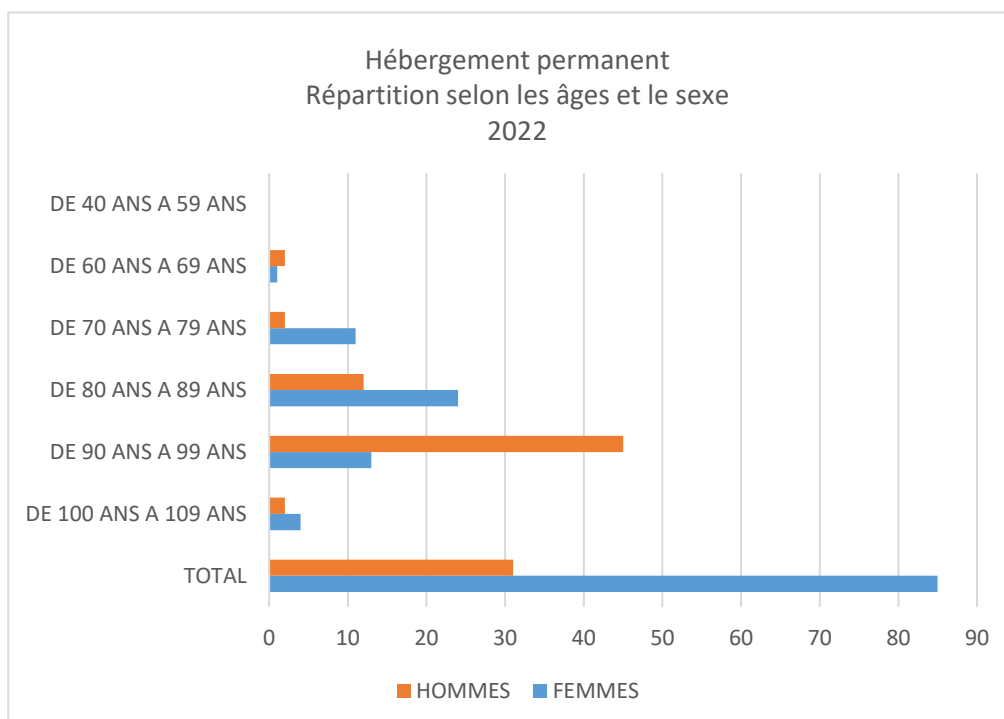
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La maison de l'automne a accueilli 116 personnes en 2022.

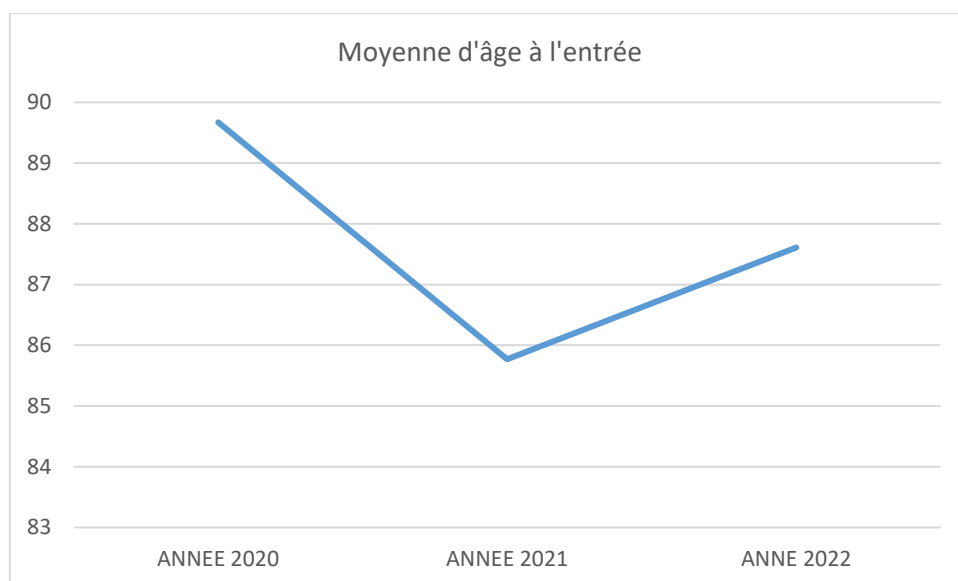


La répartition home/femme est sensiblement identiques aux années précédentes.

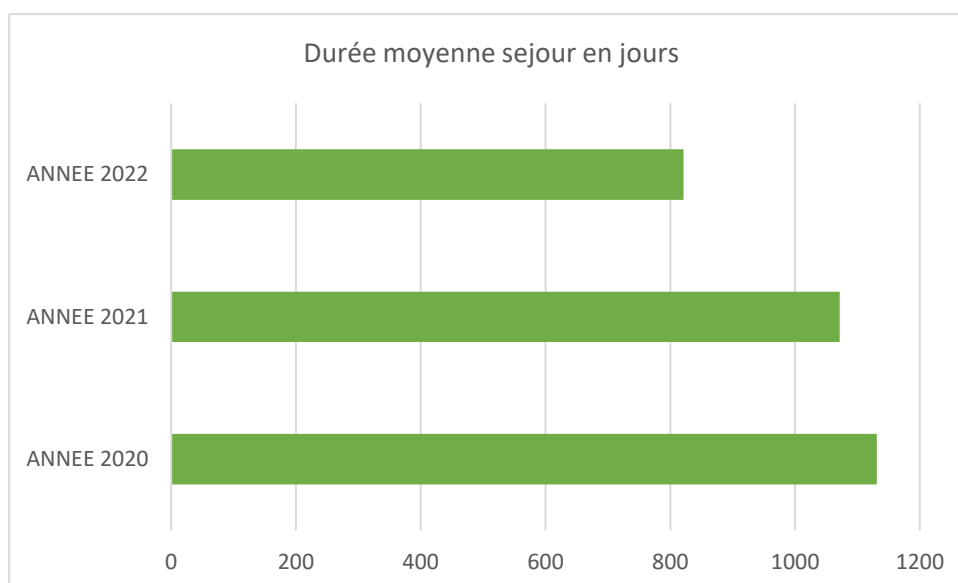
D'après des données de l'Insee ces dernières années, les femmes finissent plus souvent leur vie seules et sont donc plus nombreuses que les hommes à être placées en maison de retraite.



Globalement, la moyenne d'âge des résidents progresse, quelque soit l'unité d'accueil. L'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) se fait en moyenne à 87 ans. Cet âge n'a cessé de reculer, ce qui s'explique en partie par les différentes mesures encourageant le maintien des personnes âgées à domicile.

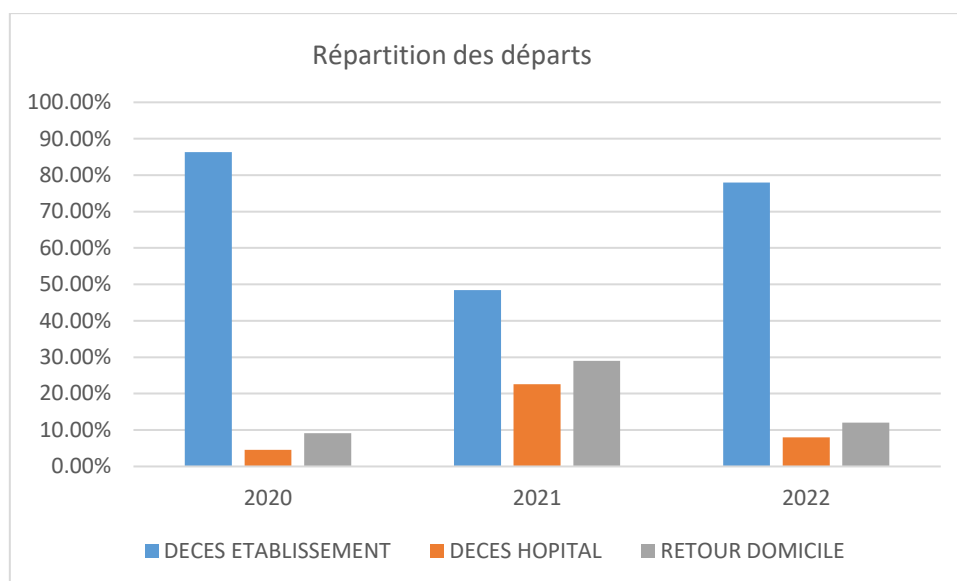


La durée du séjour réalisé dépend beaucoup du motif de sortie : les séjours se concluant par un décès sont généralement plus longs (la moitié dure plus de deux ans) que ceux se concluant par un retour à domicile (la moitié dure environ trois mois).



La combinaison des informations sur le motif de sortie et la situation du résident avant son entrée en EHPAD permet de définir des « parcours », au sein desquels il est plus pertinent d'étudier les durées de séjour.

Les chances de retour à domicile s'amenuisent au fur et à mesure du séjour en EHPAD. Il est très rare en effet qu'un résident revienne à domicile après la première année.



Aujourd'hui, nous apportons une prise en charge de qualité aux personnes âgées en situation de fin de vie. Dans la mesure de nos moyens techniques et humains, nous prodiguons l'ensemble des soins médicaux dans une logique de bientraitance. La prise en charge palliative est effectuée par l'équipe soignante, dans le but d'éviter à nos résidents fragilisés d'être hospitalisés, tout en garantissant la préservation de la qualité de vie.

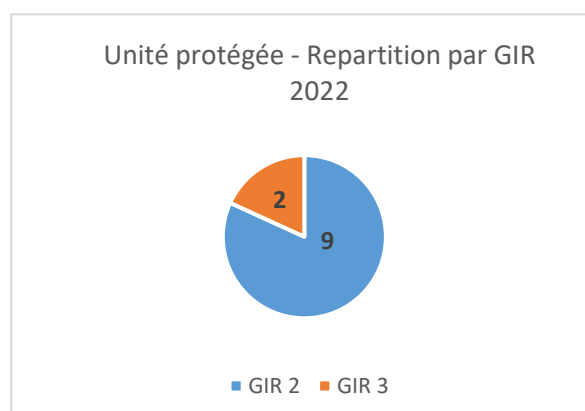
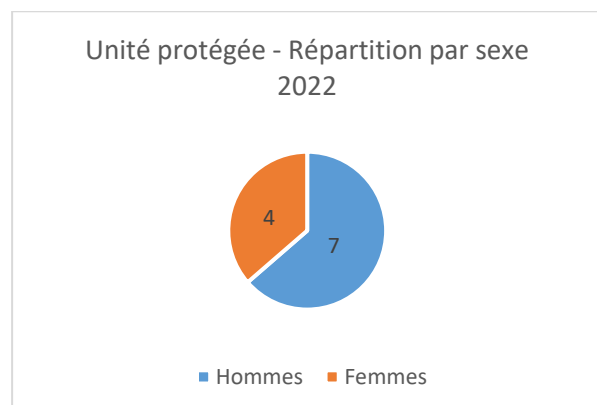
Dans les situations complexes, des équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP) ou l'hospitalisation à domicile (HAD) peuvent intervenir pour fournir à la personne âgée en fin de vie un soutien et un accompagnement au quotidien et proposer une formation au personnel soignant de l'établissement.

Enfin, dans les cas les plus complexes, l'accompagnement de la fin de vie des personnes âgées peut s'avérer impossible et l'établissement fait le choix de transférer les patients en unité de soins palliatifs (USP) ou en lits identifiés en soins palliatifs (LISP).

L'accueil en UVP, unité de vie protégée, au sein de Ehpad permet un accompagnement personnalisé du résident. Les facultés restantes du senior atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté y sont stimulées. En outre, les troubles du comportement liés à la démence y sont pris en charge de manière optimale.

Le niveau de dépendance des personnes accueillies progresse fortement.

Le niveau de dépendance des personnes accueillies en accueil de jour progresse fortement : sur l'année entière, aucun GIR 5 ou 6 n'a été enregistré. Les résidents en unité protégée sont en GIR 1, 2 ou 3.



Habilitation à l'aide sociale

La Maison de l'Automne est habilitée depuis 2018 à l'aide sociale pour 38 places (habilitation partielle).

Deux aides sont destinées au financement du « tarif hébergement » :

- Aide sociale à l'hébergement

6 résidents en 2022 ont bénéficié de cette aide. Ce chiffre diminue depuis 2013.

- Aide personnalisée au logement (APL)

10 personnes âgées reçoivent tous les mois les APL. Cette aide varie de 42€ par mois à 388€ selon les ressources des résidents.

LES ANIMATIONS

Famileo

On parle pour nos EHPAD d'ouverture sur l'extérieur, de socialisation pour le bien-être de nos résidents... mais leur a-t-on demandé, à eux, ce qui était le plus important pour leur bonheur, pour leur bien-être ?

Lorsqu'on pose la question à une personne âgée de cette façon-là, la réponse est souvent la suivante : « Le plus important pour moi, c'est de pouvoir continuer à entretenir des liens avec ma famille, mes enfants, mes petits-enfants... »

Ainsi, notre établissement offre l'abonnement FAMILÉO aux familles de l'établissement.



Famileo est un service en ligne permettant aux personnes âgées de recevoir des nouvelles de leurs proches sous forme de gazettes papiers, reçu directement sur la boîte mail de l'établissement.

Le dépliant FAMILÉO ainsi que les identifiants pour la famille sont envoyés dès l'arrivée du résident dans l'établissement.

Toute la famille publie ses messages

Anecdotes, photos de famille, jolis souvenirs... Chaque membre de la famille partage les messages et photos de son quotidien en quelques clics sur Famileo.

Les sorties en famille

Conscients du caractère bénéfique de la présence des proches, notre maison de retraite laisse une plage de temps très large pour les visites des familles et des amis, de sorte que les personnes encore en activité puissent s'y rendre sans difficulté après le travail.

- La participation à des repas (facturés en sus par nombre de convives) – ce moment privilégié permet de partager un peu du quotidien de la personne âgée, ce qui favorise le rapprochement familial.
- La mise à disposition d'un petit salon pour des retrouvailles plus intimes.

La présence des proches à la maison de retraite n'est pas la seule façon de prévenir la solitude et l'isolement des résidents. Beaucoup de personnes âgées craignent que l'entrée en maison de retraite ne sonne le glas de leur vie sociale. Pourtant, de nombreuses familles s'organisent pour réaliser une activité chaque semaine avec leur proche, à l'extérieur de la maison de retraite :

- Sortie au restaurant
- Repas chez un enfant
- Promenade
- Retrouvailles avec les petits enfants et arrières petits-enfants.

Ainsi, pour quelques heures ou pour un week-end, pour les plus privilégiés, quelques semaines, il est possible pour les proches d'offrir à la personne âgée une petite escapade ou même un retour à domicile de courte durée, pour les fêtes par exemple.

Les repas et animations de fin d'année proposés

La Maison de l'Automne
vous convie à

San Village de Noël

Samedi 17 décembre
De 11h30 à 17h30

TIRAGE TOMBOLA CHANTEUSE

FOOD TRUCK

Entrée :
Plateau de 3 d'huîtres (servi avec pain, beurre et citron)
ou
Plateau de 3 amuses bouches (mini burger, tapas de poivronade, boudin noir, navette de chèvre frais et oignons confits)

Plancha :
*Brochette de volaille **ou** brochette de gambas*
Barquette de frites maison

Dessert :
Mini moelleux au chocolat avec café

Boissons :
3 verres par personne : vin blanc ou soft

Goûter :
Bûche de Noël et vin chaud

20€
Par personne

Dernier délai d'inscription
lundi 12 décembre

04.75.78.29.20
maison-automne@diaconat26-07.org

Malgré les difficultés et les incertitudes en cette période délicate pour toutes et tous, l'établissement a souhaité maintenir un repas festif pour l'ensemble des résidents à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les exemples d'animations en 2022

Les temps café

Plusieurs fois par semaine, la Maison propose aux résidents de partager un peu d'échanges, de bonne humeur et de chaleur humaine autour d'une pause-café. Les pauses-café s'égrènent au rythme des discussions. Très souvent, les jeux succèdent au café.

La pause-café commence toujours par un temps d'échanges. Santé, météo, jardinage, vie de la commune, histoires de campagnes, sujet d'actualité, santé..., les sujets sont variés.

« On parle tricot. On fait la causette. C'est le plaisir de se rencontrer, de se retrouver ».

Les temps bien être

Nous disposons d'un salon de coiffure adapté aux personnes à mobilité réduite, et totalement équipé.

Deux coiffeurs y interviennent deux fois par semaine à un tarif préférentiel acquitté par les résidents. Néanmoins, tous les résidents ont la possibilité de faire intervenir le coiffeur de leur choix, qui pourra s'installer dans notre salon de coiffure.

Notre animatrice propose régulièrement aux résidents de réaliser des manucures et poses de vernis.

Les temps sportifs

Si vieillir peut-être synonyme de douleurs articulaires, de perte de mémoire, de maladie ou de démotivation, il ne faut pas s'y résigner. Les bienfaits de l'activité physique sont prouvés scientifiquement : les personnes âgées plus actives chutent moins, et ont des marqueurs biologiques indiquant une meilleure prévention des maladies selon l'Organisation mondiale de la santé.

Pour que vieillir rime le plus longtemps possible avec joie de vivre, même lorsque les troubles existent, il est encore temps et il faut pratiquer une activité physique.

Évidemment, il ne s'agit pas de s'entraîner comme un sportif de haut niveau, et surtout, notre psychomotricienne et notre animatrice adaptent chaque séance aux capacités de chacun.

L'Activité Physique Adaptée et l'association Siel Bleu

Des éducateurs sportifs en Activités Physiques Adaptées interviennent dans le cadre d'un **programme thérapeutique adapté** au sein de la maison de l'automne, en complément d'autres professionnels : kinésithérapeute, psychomotricien...

Tous par leur champ de compétence interviennent auprès des résidents afin de les aider à maintenir leurs capacités dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire par le biais d'activités individuelles ou collectives.

Cette pratique apporte de nombreux bienfaits pour les résidents, dans le cadre de leur programme de soins :

- ✓ Limiter les traitements médicamenteux
- ✓ Maintenir les capacités motrices
- ✓ Solliciter les capacités cognitives et sensorielles
- ✓ Solliciter les aptitudes sociales
- ✓ Améliorer le bien-être de la personne et sa qualité de vie
- ✓ Améliorer la gestion des syndromes psycho-comportementaux.

Zoom sur : l'Association Siel Bleu

Siel Bleu est une Association créée en 1997 dans le Bas-Rhin ayant pour objectifs la **prévention santé** et le **maintien de l'autonomie** le plus longtemps possible en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), grâce aux activités physiques.

L'Association Siel Bleu propose des séances d'activités physiques adaptées encadrées par des **professionnels formés et diplômés APA**, issus de filières sportives.

En fonction des capacités du groupe de résidents, le professionnel peut proposer différents programmes adaptés.

Pour Siel Bleu et la maison de l'automne, l'Activité Physique Adaptée est le médicament du 21^e siècle.

La médiation animale

L'animal favorise le lien, la relation à l'autre. C'est un médiateur qui cherche l'interaction. Il va vers l'autre sans jugement, sans intention, sans communication verbale. Il est spontané, stimule, éveille, réconforte de manière naturelle. Il permet le partage et une relation authentique. L'animal assure un rôle de catalyseur social et procure de l'apaisement.

Sur le plan médical, la relation avec l'animal se révèle être un important levier pour favoriser les apprentissages de la motricité de personnes lourdement handicapées ou en perte de capacités.

Pour les personnes avec des troubles cognitifs, l'animal va apaiser, attiser la curiosité, susciter l'intérêt visuel pour devenir une source de motivation pour entrer en communication. La relation est simplifiée.

Nul besoin de décoder les expressions du visage, les sous-entendus du langage propre à l'homme.

La présence de l'animal est apaisante, distrayante et source d'émotions.
Au fil des rencontres, les gestes se font plus tendres, des liens se créent

Nous avons mis en place une relation triangulaire entre les résidents, les familles ou salariés et l'animal. L'animal joue le rôle de tiers impartial, indépendant et altruiste. L'animal est une troisième entité non intrusive qui n'attend rien du résident.

Sa mission consiste simplement à être présent.

Par sa présence, il va apaiser les résidents qui vont focaliser leur attention sur lui plutôt que sur leurs maux. auprès des résidents grands dépendants, il va remplir une mission d'éveil des

sens en apportant une présence différente de celle de l'humain. Un touché doux pour les caresses, un langage différent...

Garis à une aide exceptionnelle des ARS, une fois par mois, pendant l'année 2022, des chiens ont rendu visite aux résidents dans un espace dédié au côté de la psychomotricienne et très souvent accompagné de sa balle pour jouer. Grâce à cette proximité, nos résidents tissent des liens privilégiés avec l'animal.

Ainsi, face aux défis de l'allongement de l'espérance de vie, préserver le lien social devient un enjeu de société et de santé publique qui nous concerne tous. Néanmoins, différents obstacles entravent les relations humaines lorsque l'on vieillit.

Et pourtant, le maintien du lien social est l'une des clés du bien-vieillir.

Prendre conscience de son importance et des nombreuses possibilités pour le cultiver relève de notre responsabilité.

Nous constatons que les personnes qui arrivent à cultiver un lien social sont moins stressées, avec une tension artérielle moins élevée, un système immunitaire plus fort et une meilleure santé mentale.

A côté de cela, il convient de favoriser des activités sociales ou encore participer à des ateliers thérapeutiques (sport, culinaires, médiation animale...), comme celles que nous proposons.

PROJETS DE SOINS

En plus d'être un lieu de vie et d'animation, notre établissement honore la double mission d'aides et de soins aux personnes.

Ce projet d'aides et de soins s'inscrit autour de quatre axes stratégiques : la continuité des soins, la prévention des grands risques gériatrique, la sécurisation et la traçabilité des soins, la mise en œuvre d'un projet spécifique d'accompagnement de personnes souffrantes de maladies neurodégénératives.

Le projet de soins s'intègre dans le projet d'établissement. Son objectif général est de garantir aux personnes âgées accueillies et à leur famille une prise en charge adaptée dans le cadre d'une démarche qualité afin de :

➤ **Assurer la continuité des soins jusqu'au bout de la vie par :**

- La coordination et la recherche de nouveaux partenaires de santé libéraux
- La poursuite du partenariat avec les différentes équipes mobiles
- La coordination des équipes de jour et de nuit
- Le développement de la télémedecine
- Le déploiement du dossier patient informatisé
- Une réflexion sur les outils de travail afin d'assurer une adaptation constante des soins au rythme de vie et habitude des résidents
- Un accompagnement de fin de vie dans la dignité et le respect de la volonté du résident et le soutien aux familles.

➤ **Prévenir les grands risques gériatriques et/ou leurs effets auprès des usagers par :**

- Le respect et la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Une analyse et des plans d'actions formalisés des situations à risque
- La formation des professionnels
- Une évaluation gériatrique standardisée à l'entrée pour une meilleure connaissance du résident ;
- La réévaluation régulière de l'autonomie des résidents
- L'adaptation de l'environnement aux capacités des résidents
- L'intégration des proches aidants sur des temps de formations.

➤ **Sécuriser les soins via :**

- La mise à jour des protocoles de soins
- La sensibilisation des agents à ces protocoles
- L'utilisation des outils d'évaluation
- La formation des agents à l'utilisation de ces outils
- La traçabilité dans le logiciel de soins et la formation régulière des agents à son utilisation
- La sécurisation du circuit du médicament par une autoévaluation, un suivi des plans d'action, la sensibilisation des soignants
- La maîtrise du risque infectieux.

➤ **Accompagner les personnes souffrant de maladie neurodégénérative en :**

- Réaménageant l'unité de vie protégée pour favoriser les repères et le sentiment d'être chez soi
- Créant une unité spécifique Parkinson
- Formalisant un projet spécifique d'accompagnement pour l'UVP et l'unité Parkinson
- Continuer et développer le PASA
- Poursuivant la formation des professionnels aux troubles manifestes du comportement et aux pathologies neurodégénératives
- Accompagnant les troubles ponctuels et situations compliquées par des TNM
- Adaptant l'organisation des soins dans la mesure du possible.

Pour mettre en œuvre ce projet de soin, l'équipe se compose de personnels soignants

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- Un médecin coordonnateur
- Un cadre de santé responsable des équipes soignantes (IDE /AS)
- Six Infirmières DE
- Une trentaine AS/AMP
- Une psychologue responsable de la vie sociale et de l'animation

La continuité des soins est assurée par :

- Une bonne communication et une bonne information
- Des moyens de coordination
- Un protocole de situation d'urgence
- Des prescriptions anticipées par le médecin généraliste ou le médecin coordonnateur

Quotidiennement

6 H 30 = Relève orale Nuit / Jour (AS de nuit / AS et IDE de jour)

8 H 30 = Relève des étages par le cadre de santé

13 H 45 à 14 h 30 = Réunion de coordination IDE / IDEC / AS / ASH / Direction : échanges sur l'activité de matin pour la continuité des soins de l'après-midi, sur les observations médicales et paramédicales, prescriptions, planification, rendez-vous...

20 H 30 = Relève Jour / Nuit (AS de jour / AS de nuit)

Une garde IDE 24 h / 24 h : Dans le cadre d'un appel à candidature dont la maison de l'automne a participé, nous avons pu mettre en place un dispositif de recours à un(e) d'infirmier(ère) (IDE) la nuit, sous forme de garde, permettant :

- D'améliorer la qualité, la sécurité, la continuité des soins et la qualité de vie des résidents de 11 EHPAD en Drome Ardèche dont la maison de l'automne.
- D'améliorer la pertinence et réduire les hospitalisations non programmées, inadaptées ou évitables la nuit.
- De diminuer les séjours hospitaliers évitables en appliquant les prescriptions anticipées la nuit (douleurs, actes techniques...)
- De faciliter le retour en institution lorsque l'hospitalisation a été inévitable.

- D'éviter l'hospitalisation d'une personne âgée à la suite d'un passage aux urgences
- De diminuer le recours au Centre 15
- De soutenir et accompagner les équipes de nuit présentes en EHPAD et rassurer les résidents ainsi que les familles.

L'IDE doit impérativement intervenir :

- Des situations d'urgences non vitales dont la prise en charge des personnes en fin de vie
- Des actes ou des soins de son rôle propre, soit en application de prescriptions ou de protocoles médicaux, préétablis, datés et signés par un médecin.
- Proposer, participer et/ou mettre en œuvre toute disposition susceptible d'améliorer la continuité des soins et la pertinence de l'orientation nocturne des résidents
- Remplir et/ou recueillir en lien, notamment, avec les personnels en fonction la nuit, les données permettant l'évaluation du dispositif mis en place.

Organisation des soins

L'organisation des soins fait l'objet d'une planification individuelle écrite et réactualisée en fonction de l'État de santé du Résident et des nouvelles prescriptions médicales ou consignes paramédicales. Chaque prescription médicale fait l'objet d'une surveillance infirmière.

Les principaux soins infirmiers effectués en EHPAD sont :

- Tension, pulsations, SaO2, température, HGT
- Injections (insuline, ATB, ...)
- Perfusions I.V.
- Perfusion S/C
- H.B.P.M.
- Sondage urinaire
- G.P.E.
- Aérosolthérapie
- Oxygénothérapie
- Évaluation de la douleur
- Pansements
- Prévention d'escarres
- Distribution des médicaments

Outils de travail utilisés

Les outils utilisés sont :

- Des dossiers informatisés
- Un « dossier unique du résident ». Ce dossier comprend, outre le dossier médical classique, plusieurs éléments :
- Vie sociale (histoire de vie, projet personnalisé),
- Évaluation Gériatologique Standardisée,
- Suivi des chutes,
- Dossier de soins infirmiers.

La planification des soins est mise à jour quotidiennement par l'Infirmière en poste.

Place des libéraux

Dans le respect de la législation, la maison de l'automne respecte la liberté des Résident de choisir leur médecin traitant ou tout intervenant libéral.

Dans le cas où le Résident n'aurait pas de médecin traitant, l'établissement lui propose, à titre informatif, la liste des médecins traitants intervenant dans l'E.H.P.A.D.

Pharmacie

Dans le cadre d'une convention formalisée, une pharmacie assure la délivrance des médicaments selon le circuit du médicament protocolisé.

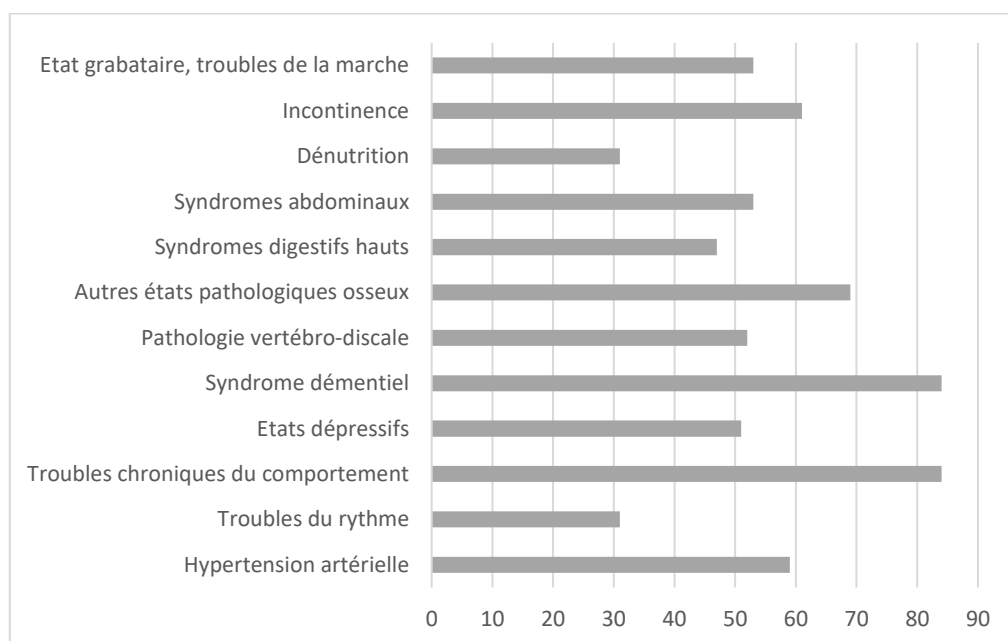
La dépendance

Elle est évaluée grâce à la grille A.G.G.I.R. (Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources)

G.M.P. (Gir Moyen Pondéré) de l'Établissement : 805 (CPOM 2019)

L'état pathologique

P.M.P. de l'Établissement : 271 (CPOM 2019)



Profils des stratégies thérapeutiques

- 85% bénéficient d'une prise en charge psychiatrique de soutien
- 23% d'une équilibration et surveillance rapprochée
- 27.6% de SMTI Soins Médicaux Techniques Importants

Plus de 80% des résidents sont porteurs d'un syndrome démentiel et trouble chronique du comportement. Par conséquent, la prise en charge des maladies neurodégénératives et des pathologies psychiatriques constitue un enjeu majeur pour les prochaines années à venir.

Déroulement du séjour d'un résident

- Pré-admission
- Accueil
- Consentement
- Démarche de soins
- Place des familles
- Projet personnalisé

Procédure

➤ Référence Risque

- Risque de disparition : actions préventives et environnement
- Conduite à tenir en cas de disparition (Fugue) d'un Résident
- Procédure en cas d'accident exposant au sang

➤ Référence Soins

- Gestion des petits soins dermatologiques
- Procédure appel malade
- Procédure à suivre par l'équipe de soins en cas de décès
- Procédure de prévention des chutes
- Conduite à tenir en cas de chutes
- Déshydratation
- Procédure de prévention des escarres
- Gestion des médicaments
- Gestion de la contention
- Prévention de la douleur provoquée par les soins
- Protocole de traitement de la douleur
- Procédure de lavage des mains
- Procédure d'appel d'urgence
- Transfert / Dossier de liaison d'urgence (D.L.U.)
- Plans de soins
- Surveillance des selles
- Précautions Standard
- Distribution des AVK
- Conduite à tenir en cas de gastro-entérite
- Conduite à tenir face à une hyperthermie
- Conduite à tenir en cas d'hyperglycémie / d'hypoglycémie

➤ Référence hygiène

- Circuits d'élimination des déchets
- Gestion des produits d'incontinence

➤ Référence alimentation

- Circuit des repas
- L'instauration de procédures et protocoles permet à l'équipe soignante d'intervenir rapidement et efficacement pour une meilleure prise en charge.

La vieillesse n'est pas une maladie. C'est une étape de la vie qui se termine sur un dernier souffle, par la mort.

Dans les derniers instants, des soins et des assistances adaptées doivent être apportés à la personne âgée. La personne âgée doit pouvoir terminer sa vie naturellement et avec le meilleur confort possible avec une prise en charge de sa douleur physique et sa douleur morale en étant entourée de ses proches.

Les professionnels accompagnent le résident en fin de vie en respectant l'importance des liens familiaux et de ses convictions religieuses et philosophiques. Dans la situation d'une fin de vie, la psychologue de l'établissement est à l'écoute de la détresse du résident des familles et du personnel.

L'établissement s'engage à garder le résident jusqu'à la fin de sa vie s'il le souhaite et s'il ne nécessite pas une prise en charge dans le cadre de service disposant d'un plateau technique.

Présentation de l'unité fonctionnelle et de l'unité protégée

La Maison de l'Automne accueille 78 résidents dont 11 au sein d'une unité protégée pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Configuration des unités

67 chambres individuelles accueillent les résidents dans un espace privatif comprenant un espace bains, WC et douche.

11 chambres en Unité Protégée

Les chambres sont munies d'appels malades, des médaillons individuels d'appel peuvent être mis à disposition.

Les chambres d'accueil temporaire sont équipées en mobilier et lit électrique.

Les chambres d'accueil définitif ne le sont pas, disposent d'un lit électrique.

Effectifs

Sous la Direction de la Directrice du pôle Gériatrique :

- Les équipes soignantes sont encadrées par un cadre de santé
- L'équipe ASH par un responsable hébergement
- La cuisine par un Responsable de cuisine

Deux Infirmières Diplômées d'État tous les jours gèrent la situation médicale, les soins, les traitements et les rendez-vous médicaux des 78 résidents, UP compris.

Les soins d'hygiène, de confort et d'accompagnement quotidien sont délégués aux aides-soignantes, en respect de la législation.

Six à sept aides-soignantes le matin en EHPAD, quatre à cinq l'après-midi,

Trois aides-soignantes en Unité Protégée (matin / soir / journée)

Une Aide-soignante et une ASH la nuit.

Equipe ASH

Deux le matin, une en journée et trois l'après-midi chargées de l'entretien des locaux et participent à la restauration.

Prestataires soins

Bastide : Location de lits électriques, fourniture de 3 concentrateurs O2 en dépôt, gestion des chaises pesée, commande des dispositifs médicaux. HMS médical : location des matelas à air, des fauteuils roulants, des verticalisateurs et lève –malades

TENA : protections et produits de soins.

Le PASA

Au sein de ce lieu de vie, des activités sociales et thérapeutiques sont proposées. Les actions mises en place prennent en compte la personne dans sa globalité, suivant ses besoins et ses capacités, dans le respect de son identité, de sa dignité.

Les objectifs du PASA sont de :

- Maintenir l'autonomie de la personne
- Mettre en place des actions sociales et thérapeutiques de prévention des troubles psychologiques et comportementaux
- Permettre une prise en charge non médicamenteuse
- Maintenir ou réhabiliter des capacités fonctionnelles
- Maintenir ou réhabiliter des fonctions cognitives
- Mobilisation des fonctions sensorielles
- Maintenir le lien social
- Soutenir les familles et les proches.

Le pôle est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 17h30. L'équipe est composée d'une aide-soignante ou une accompagnante éducative et sociale et d'une psychomotricienne.

La psychologue intervient aussi pour les résidents, les proches et l'équipe. Les résidents participent aux activités proposées suivant la nature des troubles, afin de constituer des groupes les plus homogènes possibles.

Durant l'année 2021, tout comme en 2020, le PASA était devenu itinérant au sein de l'EHPAD. En 2022, nous avons réintégré les locaux du PASA. La pertinence du dispositif, bien que difficilement évaluable, n'a pas été remise en question et au contraire, a été réaffirmée par les résidents, les familles et les professionnels.

Cet impact a pu être mesuré tant sur l'évolution des pratiques professionnelles, que sur la valorisation, la reconnaissance des professionnels intervenants et la dynamique institutionnelle de l'établissement. Les résidents et les familles sont globalement très satisfaits des modalités spécifiques et des moyens proposés par le dispositif du PASA.

Ceci étant, quelques points nous semblent nécessaires de mettre en débat afin d'améliorer le dispositif :

- L'individualisation de l'accompagnement et de ses objectifs à visée social et thérapeutique
- La clarification des objectifs des PASA concernant les familles et les proches
- L'amélioration de la prise en charge non médicamenteuse
- La vigilance au regard de l'évolution des besoins des publics accueillis dans les EHPAD et l'éventuel impact sur les résidents du PASA.

L'accueil de jour

L'accueil de jour a pour mission d'offrir un accueil souple et modulé, une ou plusieurs journées par semaine, à des personnes âgées atteintes de détérioration intellectuelle et vivant à domicile.

A mille lieues d'une simple « garderie », l'accueil de jour est un véritable lieu de vie et de soins pour le malade Alzheimer. C'est aussi un espace de soutien et une précieuse opportunité de répit pour ses aidants.

En 2022, la capacité d'accueil de ce service est de **6 places**.

L'accueil de jour est **complémentaire** aux actions menées à l'EHPAD, et il permet des liens, voir des passerelles telles que le passage d'un accueil de jour en hébergement temporaire ou d'un accueil de jour en hébergement définitif.

Cette prise en charge est réalisée par une équipe de professionnels spécialisés, qui anime et encadre des activités variées.

L'objectif global est de favoriser le bien-être autant que de stimuler les facultés physiques et cognitives du malade Alzheimer pour ralentir leur déclin, et lui permettre de rester le plus longtemps possible à domicile. Sortir de chez soi et côtoyer d'autres personnes dans le cadre d'un accueil de jour favorise le maintien du lien social, souvent mis à mal par la maladie. Rompre son isolement, c'est essentiel pour le résident Alzheimer.

C'est tout aussi indispensable pour ses aidants, à qui l'accueil de jour permet aussi de dégager du temps rien que pour eux. Une pause bienvenue pour des proches souvent au bord de l'épuisement.

Les objectifs de l'accompagnement sont :

- Restaurer les liens avec l'environnement social, la resocialisation
- Accompagner la personne dans la perte de certaines capacités privilégiées le plaisir de faire à partir des capacités restantes
- Permettre d'en restaurer certaines.
- Soutenir et accompagner les proches
- Permettre aux aidants un temps de répit
- Permettre aux aidants d'avoir un lieu d'écoute, un lieu d'échanges.

L'organisation

L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi hors jour férié de 10h00 à 16h30.

En 2022, nous avons fait le choix d'organiser en interne les modalités de transport avec un personnel et un véhicule adapté aux transports des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'objectif est de garantir la qualité de la prise en charge du résident dès son départ du domicile. Pour les mêmes raisons, nous organisons aussi en interne le retour à domicile.

Une aide-soignante accompagne le groupe et organise les ateliers thérapeutiques en lien avec la direction de La Maison de l'Automne.

Des ateliers thérapeutiques sont programmés au regard du recueil de données élaboré à l'entrée. La psychomotricienne anime également ponctuellement des ateliers.

Un matin par semaine, la psychologue est présente afin d'évaluer, avec l'équipe, les actions en cours, soutien des aidants, écoute, et besoins.

Des carnets de liaison sont tenus chaque jour afin de maintenir un lien avec les aidants et ainsi garantir une continuité dans l'accompagnement. Ils permettent également aux familles de noter des informations diverses et de glisser des documents.

Ateliers thérapeutiques et activités proposées

- Cuisine : activité collective, réalisation pâtisserie ou plats salés. Moment d'échange et de partage
- Travail de mémoire : stimulation des capacités cognitives et sensorielles. Pas de mise en échec, car tous les ateliers sont adaptés à leurs besoins et leurs difficultés.
- Jeux de société : moyen ludique pour favoriser l'esprit de groupe
- Cinéma : Découverte ou redécouverte de films, ou documentaires, de profiter de ce moment convivial et de pouvoir échanger leurs impressions.
- Psychomotricité : jeu de ballon, de fléchette, fabrication d'un terrain de pétanque miniature, balade à l'extérieur...
- Lecture du journal local : créer un repère dans le temps, pouvoir commenter et partager l'actualité régionale et nationale.

La salle SNOEZELLEN

Entièrement dédié à la stimulation des sens, l'espace Snoezelen, devient incontournable à notre espace PASA.

Particulièrement bénéfique pour stimuler les résidents atteints de troubles cognitifs, cette approche sensorielle pratiquée régulièrement donne des résultats encourageants. Elle apaise, diminue l'anxiété, les troubles du sommeil et du comportement.
Un grand moment de détente, tout en couleur et en musique...

En effet, l'espace Snoezelen se développe et il est devenu un outil thérapeutique pour les soignants formés à cette nouvelle approche.

Il s'agit avant tout d'un accompagnement, puisque la personne n'est jamais seule au sein de l'espace.

Effets lumineux, diffusion d'odeurs qui évoquent des souvenirs anciens, environnement sonore, tout cela dans un espace réduit et sécurisant.

RAPPORT ACTIVITÉ PSYCHOLOGUE

La psychologue rencontre régulièrement les résidents en entretiens individuels pour ceux qui en expriment directement la demande. Elle a effectué des accompagnements continus et réguliers avec dix résidents en 2022.

L'équipe peut également repérer un vécu difficile du résident et après l'accord de ce dernier, un accompagnement psychologique se met en place. Elle a effectué 40 accompagnements avec les résidents de manière impromptue en 2022.

La psychologue rencontre aussi régulièrement les familles en entretien : 60 entretiens ont été effectués sur le site de la Maison de l'Automne en 2022.

Des entretiens téléphoniques ont été réalisés régulièrement pour les familles habitant loin, ou celles qui en expriment le besoin : 145 entretiens téléphoniques avec les familles de l'EHPAD et de l'accueil de jour.

L'atelier « lecture de contes » débuté en 2021 a perduré en 2022. La psychologue a mené 26 ateliers « lecture de conte » durant l'année 2022. Durant son temps de travail, elle assiste au staff et donne les informations nécessaires aux équipes concernant les résidents et leurs familles. Elle peut apporter également un rappel théorique en lien avec les pratiques soignantes.

Elle effectue en binôme avec la secrétaire de direction les pré-entretiens au domicile des personnes souhaitant bénéficier d'un accueil de jour, et organise la mise en place de ce service. En 2022, elle a effectué 15 entretiens pour l'accueil de résident au sein du dispositif de l'accueil de jour.

Elle est intervenue sur 12 ateliers thérapeutiques à l'unité de vie protégée. Ces activités permettent de maintenir un lien social, à faire évoluer les relations entre les individus et aussi de restaurer l'estime de soi.

La psychologue intervient également en moyenne 3 heures 30 par semaine sur les pensions de famille de Crest et de Valence via l'équipe mobile de gériatrie. 25 interventions à la pension de famille de Crest et 12 interventions à la pension de famille de Valence :

- Réunion d'équipe
- Temps collectif avec les usagers sur Crest
- Entretien individuel avec les résidents sur Crest
- Entretien en binôme avec l'AS, AES et maitresse de maison sur Crest
- Accompagnement en binôme avec l'éducatrice de deux résidentes sur Valence
- Temps collectif sur Valence

L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION

Hébergement

L'EHPAD de demain doit être un lieu chaleureux, convivial, joyeux, éloigné du monde de l'hôpital où l'accès aux personnes à mobilité réduite doit être renforcé.

Les couleurs gaies, modernes, reposantes et neutres doivent ressortir des chambres et des locaux en général. Du côté des résidents comme des familles, on réclame de la verdure, de la fonctionnalité (par exemple : un matériel et un mobilier adaptés), de l'autonomie, de l'intimité, de l'espace, du confort et de la luminosité. L'effet de cette modernité retarde l'entrée de nos aînés en structures. Leur âge est donc plus élevé, tout comme leur GIR et les pathologies plus nombreuses.

Malgré toutes les propositions alternatives qui sont aujourd'hui avancées comme novatrices et humanisées, l'EHPAD reste néanmoins, que cela plaise ou non, la solution la plus crédible pour faire face à la vague de besoins dont la France va devoir faire face dans le futur.

Face à l'accroissement de la dépendance de nos résidents, nous avons dû travailler sur les espaces et réfléchir comment investir la totalité des mètres carrés disponibles. Outre les chambres dans lesquelles la plupart des résidents aiment y passer du temps, nous avons réaménagé ainsi des lieux de vie :

- La bibliothèque avec un coin salon et plus cosy
- Les salons du salon 1^{er} étage dédiés aux résidents les plus dépendants pour l'aide aux petits-déjeuners notamment

L'entretien des chambres se fait quotidiennement en respectant les méthodes de bio nettoyage. L'équipe du matin (2 ASH) prend en charge le matin le service des petits-déjeuners, l'entretien du rez-de-chaussée, 3^e étage et la moitié du 2^e étage ainsi que le service du déjeuner. L'équipe du soir (3 ASH) prend en charge l'entretien des chambres du 1^{er} étage, l'autre moitié du 2^e étage et le service du soir.

Un poste en journée vient compléter le nettoyage des parties communes (escaliers, couloirs,). Les chambres sont faites à blanc une fois par trimestre.

La technologie connectée et écologique s'invite dans les métiers de l'hébergement à la Maison de l'Automne :

En 2022, l'installation d'un distributeur de produits d'entretiens connecté nommé Wi-ETIK a été réalisée. Ce distributeur facilite le travail du personnel puisque les ASH n'ont plus à diluer les produits. Cette machine se charge de diluer la solution adaptée dans un vaporisateur dédié pour chaque usage.

Elle a aussi l'avantage d'être « éco-responsable » : les produits d'entretien sont bio et les emballages vides sont récupérés par notre fournisseur pour être recyclés.

Notre projet logistique se penche sur l'environnement de vie des résidents en faisant le tour des prestations hôtelières, administratives ainsi que des locaux et équipements.

L'équipe s'est engagée à intégrer des enjeux environnementaux dans le traitement des activités et services nécessaires à son fonctionnement quotidien. Les enjeux environnementaux définis prennent en compte les aspects sociaux et sociétaux qui y sont liés (ex : gaspillage alimentaire et dénutrition).

L'intégration de ces enjeux environnementaux vise :

- À contribuer à la qualité de vie des personnes âgées résidentes dans l'établissement ;
- À contribuer au bien-être au travail des collaborateurs.

Dans une logique d'amélioration continue, certaines actions déjà mises en œuvre seront poursuivies.

- Poursuivre l'amélioration continue relative à la sécurité, l'hygiène et la qualité de l'air des locaux
- Poursuivre une politique d'entretien et de maintenance préventifs des équipements afin d'assurer leur efficacité énergétique

De nouvelles actions ont également été fixées, dans le but ambitieux de renforcer l'engagement des équipes quant à la prise en compte du développement durable dans les pratiques professionnelles du quotidien.

- Limiter l'impact des produits dangereux / réduction de la nocivité des effluents de l'établissement
- Mener une réflexion relative à un projet de restructuration du bâtiment au regard des attentes des personnes âgées de demain
- Poursuivre l'installation de centrale de dilution.
- Poursuivre la sélection de produits écoresponsables et limiter la pétrochimie.
- Remplacer les éclairages par des LED.

Restauration

La dépendance en forte hausse sur la structure a amené les cuisines à adapter leur production. En effet, sur 78 résidents, près des deux tiers mangent en texture modifiée : soit en texture mixée, soit en texture hachée.

Cette évolution a mis en évidence l'importance de revoir l'organisation de la cuisine, à savoir la présence d'un cuisinier à chaque service et prêt à pouvoir préparer un plat pour chaque circonstance.

La présence d'un cuisinier le soir s'est donc avérée indispensable :

- Préparation de plats mixés de dernière minute
- Besoin de cuisiner un plat spécifique (sans sel, régime spécial) en cas de retour d'hospitalisation
- Cuisiner un plat spécifique en cas d'épidémie (gastro-entérite)

Les repas en texture modifiée sont en cours d'évolution, l'achat de moules silicones et de vaisselle permettront aux résidents d'avoir un meilleur rendu visuel en se rapprochant au maximum de la forme du produit d'origine, ce qui permet de reconnaître plus facilement les mets proposés et ainsi éveiller leur sens gustatif.

Les textures doivent être variées pour éviter la lassitude et la dénutrition (purée, flan, gélatine...)



En 2022, la cuisine a fonctionné de 7h00 à 19h30 du lundi au vendredi.

En 2022, comme sur les prochaines années, nous avons continué à travailler sur des objectifs prioritaires en matière de restauration :

Lutter contre la dénutrition

- Travailler sur un projet de recomposition des mixés ainsi que sur un projet « manger mains » en formant l'équipe de cuisine.
- Envisager une sensibilisation des familles des résidents sur le manger-main, en vue d'étudier sa mise en place auprès de résidents qui pourraient en bénéficier pour retrouver plus d'autonomie lors de la prise de leur repas.
- Travailler autour de repas thématiques en lien avec les envies des résidents.

S'engager dans la poursuite de certains objectifs Egalim

- Lutter contre le gaspillage alimentaire, en organisant des pesées des déchets alimentaires, simultanément à la mesure de la dénutrition des résidents.
- Poursuivre la gestion des biodéchets en partenariat avec un acteur local.

Améliorer la communication autour du repas

- Poursuivre l'amélioration continue de la communication interdisciplinaire autour du repas.
- Informer les convives via un affichage permanent des produits sous signe de qualité ou d'origine et des produits bio utilisés dans la confection des menus.

Mener une réflexion autour de l'environnement des repas

- Restructurer les espaces de restauration afin d'offrir un environnement davantage convivial.
- Identifier les investissements nécessaires afin d'apporter un cadre chaleureux autour du temps des repas

La restauration responsable est une démarche qui tend à se développer de plus en plus avec la loi EGALIM. Au-delà de cette obligation, notre objectif est la mise en place d'une démarche de restauration responsable qui présente de nombreux avantages.

Elle permet tout d'abord d'améliorer la qualité de vie de nos résidents, outre l'avantage de lutter contre la dénutrition et de maintenir l'autonomie, le repas représente un vecteur de lien social indispensable pour nos résidents.

La restauration responsable doit s'entendre au sens large, c'est-à-dire veiller à la qualité des produits, à un achat durable prenant en compte le critère environnement dans la production et la distribution des produits, mais pas seulement.

La présentation des plats, l'environnement des repas, mais aussi le temps consacré à la restauration, sont pour nous essentiels à l'amélioration de la qualité de vie de nos résidents.

Il faut garder à l'esprit que le repas rythme la journée de nos résidents.

LA BUANDERIE

La buanderie fonctionne 7 jours sur 7. Le linge plat (draps et taies d'oreillers) et les serviettes de toilettes sont traités par l'entreprise adaptée ADEFI, ESAT domiciliée à Dieulefit.

Le linge des résidents, les couvertures, dessus-de-lit, nappes, serviettes de tables, lingettes pour le ménage, franges de sols, sont traitées par nos lingères.

La qualité de traitement du linge contribue au confort des résidents. Le personnel soignant mérite, lui aussi, des tenues impeccables. La blanchisserie est également un atout important dans nos prestations par rapport aux familles et à l'image de notre établissement.

Maîtriser son propre circuit d'hygiène du linge nous permet de supprimer la sous-traitance et donc les coûts et certains stocks. Elle nous permet d'assurer une parfaite hygiène et de supprimer les risques de propagation des infections.

Nous essayons d'éliminer ainsi tout risque de perte ou de détérioration des textiles. Tout comme l'hôtellerie, notre objectif est d'intégrer les enjeux environnementaux à notre système de qualité de traitement du linge :

- Un système de distribution des produits bionettoyage a été mis en place, en 2022, permettant aux salariés d'éviter le contact et minimisant les risques d'exposition.
- L'établissement s'engage à poursuivre sa politique de prévention des risques de TMS, notamment en privilégiant au moment des rachats d'équipements, des équipements ergonomiques et efficaces énergétiquement et en proposant des formations gestes et postures.
- Favoriser l'achat de produits éco-labellisés respectueux de la santé et de l'environnement

Les PERSPECTIVES 2023

La crise du Covid-19, évidemment parce qu'elle a durement touché les résidents d'EHPAD et conséquemment leurs familles et les personnels qui les accompagnent, s'est traduite aussi par un questionnaire sur ce qu'étaient devenus ces établissements, comment ils fonctionnaient, quels publics ils accueillait.

La plupart des interrogations mises au grand jour lors de la crise sanitaire préexistaient : sur le niveau de médicalisation des établissements, sur l'insuffisance de personnels au regard de l'évolution des profils des résidents, sur les enjeux d'éthique et de liberté, mis en lumière à l'occasion de tel ou tel événement médiatique, sur la relation avec l'offre de soins (médecine de ville et établissements hospitaliers), sur les évolutions architecturales, sur le reste à charge en établissement, l'isolement social d'une partie des résidents, l'attractivité des métiers, l'impact des nouvelles technologies...

Mais incontestablement, la crise sanitaire a rendu plus urgent encore tous ces questionnements.

Ainsi, pour nous, il n'y a pas, sur le long terme, d'alternative à l'Ehpad. Telle est notre conviction profonde. Certes, tout le monde souhaite que nos concitoyens puissent, demain, rester le plus longtemps possible à domicile.

Notre question n'est donc pas de savoir s'il faut oui ou non remplacer les EHPAD : notre question consiste plutôt à trouver les moyens pour que notre établissement, puisse évoluer et s'adapter afin de répondre aux nouveaux besoins des personnes âgées de demain et notamment à l'exigence « domiciliaire » qui doit permettre de se sentir « à domicile » dans notre établissement. Pour ce faire, nous pouvons compter sur :

- L'engagement de nos professionnels marqué : outre l'assiduité et l'engagement, les salariés font preuve de créativité et d'ouverture d'esprit.
- Le lien de proximité est le gage de la confiance : Chaque jour les équipes reçoivent des marques de soutien et de confiance de la part des familles, des résidents, des professionnels de santé et partenaires locaux. Tous ces témoignages emplis de bienveillance sont accueillis avec beaucoup d'émotions et de fierté par l'ensemble des salariés.

L'année 2023 nous permettra de consolider nos évaluations afin de construire un projet d'établissement toujours plus adapté aux résidents dans le contexte réglementaire qui en sera toujours profondément modifié.

Nadège FUMAS
Directrice du Pôle Gériatrique